



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Chancellerie d'Etat
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

Chancellerie d'Etat CHA
Staatskanzlei SK

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 45, F +41 26 305 10 48
www.fr.ch/cha

Le Bureau du Grand Conseil
du canton de Fribourg
Rue de la Poste 1
Case postale
1701 Fribourg

T direct: +41 26 305 10 40
Courriel: chancellerie@fr.ch

Fribourg, le 11 février 2020

Motion 2019-GC-153 de Motion Grégoire Kubski / Martine Fagherazzi – SEJ
Modification de la loi sur l'enfance et la jeunesse (RSF 835.5) et de toute autre loi
concernée
Demande de prolongation de délai

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Député-e-s,

Les Député-e-s Kubski et Fagherazzi ont déposé la motion susmentionnée le 19 septembre 2019. Le contenu de la motion entre dans le cadre des réflexions organisationnelles et de l'amélioration des processus du SEJ entreprises par la DSAS, qui a décidé de confier un mandat à la société ECOPLAN. Cette entreprise effectue actuellement l'analyse des Justices de paix et du Tribunal des mineurs dans le cadre de l'analyse du Pouvoir judiciaire.

Dès lors, le Conseil d'Etat me charge de vous demander de prolonger le délai de transmission de la réponse à la motion jusqu'au 30 septembre 2020. Les auteur-e-s de la motion ont donné leur accord.

En espérant que vous pourrez accorder un accueil favorable à cette demande, je vous prie de croire, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Député-e-s, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Danielle Gagnaux-Morel
Chancelière d'Etat

Copie

—
Direction de la santé et des affaires sociales